

CONDITIONS GÉNÉRALES DU SIRC

1. Objectif

- a. Ces conditions générales définissent les modalités d'utilisation des services et produits fournis par le SIRC, y compris, mais sans s'y limiter, les abonnés du SIRC et l'accès à des ressources offertes par le SIRC telles que la base de données SportDiscus.

2. Généralités

- a. Les informations publiées sur le site SIRC.ca sont fournies à titre informatif uniquement. Bien que le SIRC s'efforce d'assurer l'exactitude et la pertinence des données partagées, il ne garantit pas un examen exhaustif de toutes les recherches disponibles. Les utilisateurs sont encouragés à consulter d'autres sources et à solliciter des conseils professionnels pour une compréhension complète. Le SIRC ne peut être tenu responsable des erreurs, omissions ou déclarations figurant sur son site web, y compris, mais sans s'y limiter, dans les publications. Il n'assume aucune responsabilité pour les actions entreprises sur la base du contenu publié sur son site web. Dans toute la mesure permise par la loi applicable, le SIRC décline toute garantie, représentation ou condition liée aux publications ou au contenu accessible via son site web.
- b. Le SIRC se réserve le droit de modifier, mettre à jour ou retirer les ressources disponibles à tout moment et à sa seule discrétion. Les ressources sont fournies dans la langue de leur document source.

3. Abonnement

- a. L'abonnement est réservé aux organismes à but non lucratif participant au développement du sport au Canada. Toute utilisation de ce service à des fins lucratives peut entraîner des frais supplémentaires. Les offres d'emploi publiées dans le domaine du sport concernent exclusivement l'organisme titulaire de l'abonnement et ne s'appliquent pas aux postes proposés par ou pour ses membres ou organismes affiliés.
- b. L'accès à la base de données SportDiscus est limité aux individus canadiens et aux organismes sans but lucratif impliqués dans le développement du sport au Canada.
- c. Les utilisateurs autorisés d'un abonnement à une ressource sont les employés, les membres du conseil d'administration, les entraîneurs, les membres et les étudiants de l'abonné. Un abonnement individuel est limité à la personne dont le nom figure sur l'abonnement.

4. Emplois affichés sur le SIRC.ca

- a. Les emplois affichés sur la page Carrières du SIRC doivent être liés au sport et à l'activité physique.
- b. Le SIRC diffuse les annonces d'emploi, mais n'est pas responsable du contenu, de l'exactitude ou de la qualité de chaque annonce ou organisation qui les affiche.
- c. Le contenu relève de la responsabilité de l'employeur ou de l'organisation qui l'affiche.
- d. Les organisations s'engagent à ne publier que des annonces conformes aux normes, règlements et lois en vigueur dans leur province/territoire ou à l'échelle du Canada, notamment en matière d'accessibilité, de droits de la personne et de conditions d'emploi (stages, bénévolat, postes au conseil d'administration, employés à temps plein ou partiel, sous-traitants, etc.).
- e. Le SIRC se réserve le droit d'accepter, de refuser ou de supprimer l'affichage de toute offre d'emploi sur sa page Carrière ou via son service. Le SIRC se réserve le droit de modifier et/ou d'annuler ce service à sa discrétion.
- f. À compter du 1^{er} mai 2024, l'abonnement annuel inclura 10 offres d'emploi par an, chacune étant affichée pour une durée maximale de 60 jours. Les annonces de postes bénévoles ou pour des conseils d'administration pourront dépasser cette limite, au cas par cas, pour plus de flexibilité.

Utilisateurs autorisés de SportDISCUS

- a. Le SIRC accorde à l'abonné et aux personnes liées à celui-ci le droit d'accéder à la version électronique des volumes de revues couverts par l'abonnement électronique souscrit.
- b. L'accès aux revues électroniques est conditionnel : toute personne qui viole les droits d'auteur ou les restrictions de distribution, ou qui tolère de tels actes, peut se voir retirer l'accès futur, y compris aux anciens numéros, sans compensation ni remboursement. Le SIRC se réserve le droit de recourir à toutes les voies juridiques disponibles.
- c. L'abonné et les utilisateurs autorisés peuvent consulter, imprimer et télécharger des copies uniques d'articles ou d'autres contenus pour un usage personnel.
- d. L'abonné et les utilisateurs autorisés ne peuvent pas produire de copies destinées à une distribution générale, à la publicité ou à d'autres fins promotionnelles, ni créer de nouvelles œuvres collectives ou utiliser ces copies à des fins de revente, comme la livraison de documents. Pour toute utilisation de ce type, des accords séparés doivent être conclus avec le détenteur des droits d'auteur.
- e. L'abonné doit informer tous les utilisateurs autorisés des utilisations permises et interdites, et prendre les mesures correctives appropriées contre les utilisateurs contrevenant à ces conditions.

5. Droit d'auteur

- a. Le SIRC applique une politique rigoureuse en matière de droits d'auteur. Le contenu de ce site est protégé par la *Loi sur le droit d'auteur*, ainsi que par les lois, politiques et règlements du Canada et par des accords internationaux. Ces dispositions visent à identifier la source de l'information et, dans certains cas, à interdire la reproduction de documents sans autorisation écrite préalable.
- b. Le SIRC autorise les particuliers à télécharger ou imprimer des copies uniques d'articles pour un usage personnel. Il est également permis de reproduire de courts extraits d'articles des revues, à condition de respecter les droits moraux des auteurs et de mentionner correctement la source. Par courtoisie, le consentement des auteurs de ce matériel devrait être obtenu directement auprès d'eux.

6. Reproduction non commerciale

- a. Les informations contenues dans ce site ont été mises à disposition pour un usage personnel et public non commercial et peuvent être reproduites, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais ni autre permission du SIRC. Nous demandons seulement que :
 - i. les utilisateurs fassent preuve de diligence raisonnable en s'assurant de l'exactitude du matériel reproduit;
 - ii. le SIRC soit identifié comme la source;
 - iii. la reproduction ne soit pas présentée comme une version officielle des documents reproduits, ni comme une reproduction faite en affiliation avec le SIRC ou avec son aval.

7. Reproduction commerciale

- a. La reproduction en plusieurs exemplaires des documents présents sur ce site, en tout ou en partie, à des fins de redistribution commerciale est interdite, sauf avec l'autorisation écrite du SIRC.

8. Matériel de tiers

- a. Certains documents et éléments graphiques présents sur les sites web du SIRC sont protégés par les droits d'auteur d'autres organisations. Cela s'applique particulièrement aux sites exploités conjointement par une institution du gouvernement du Canada et une organisation externe dans le cadre d'un accord de collaboration. Dans de tels cas, des restrictions spécifiques concernant la

reproduction de documents ou d'éléments graphiques peuvent s'appliquer. Il peut donc être nécessaire d'obtenir l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur avant toute reproduction.

9. Garantie

- a. Le SIRC n'accepte aucune responsabilité pour les déclarations ou les opinions exprimées par un contributeur et, par conséquent, n'accepte aucune responsabilité pour les dommages qui pourraient découler de l'utilisation des revues du SIRC par l'abonné. L'acceptation d'une publicité, d'une annonce ou de tout autre document n'implique pas l'approbation des rédacteurs de la revue ou du SIRC.

10. Droits et paiements

- a. Les frais d'abonnement et de publication d'offres d'emploi en vigueur sont disponibles sur le site web du SIRC. Vous acceptez de payer ou de faire payer tous les frais et charges liés à votre abonnement au SIRC (y compris les taxes applicables) selon les tarifs en vigueur au moment où ces frais ont été engagés.
- b. Le SIRC se réserve le droit de modifier les frais et charges en vigueur ou d'en ajouter de nouveaux.
- c. Vous êtes également responsable de tous les frais engagés pour accéder au SIRC par l'entremise d'un fournisseur d'accès Internet ou de tout autre service tiers. C'EST À VOUS, ET NON AU SIRC, QU'INCOMBE LA RESPONSABILITÉ DE PAYER LES MONTANTS FACTURÉS À VOTRE CARTE DE CRÉDIT PAR UN TIERS SANS VOTRE AUTORISATION. Cette entente est personnelle et vous ne pouvez céder vos droits ou obligations à une autre personne.

11. Cartes de crédit

- a. Pour utiliser le service, vous devez fournir un numéro de carte de crédit valide à votre nom et disposant d'un crédit suffisant pour couvrir les frais de service applicables. Si cette carte est annulée ou résiliée, vous devez immédiatement nous fournir un nouveau numéro de carte valide. Vous autorisez le SIRC à vérifier périodiquement la validité du numéro de carte de crédit que vous avez fourni. Si, sur demande, vous ne fournissez pas un numéro de carte de crédit valide et en cours de validité avec un crédit suffisant pendant la durée de cet accord, vous serez en violation des présentes conditions, et nous pourrions y mettre fin.

12. Offres d'essai, coupons, crédits et offres spéciales

- a. Le SIRC se réserve le droit d'interrompre ou de modifier les coupons, crédits et offres promotionnelles spéciales à sa discrétion. Le SIRC peut également modifier ou annuler des services sans préavis. Pour toute question, préoccupation ou suggestion concernant nos conditions générales, veuillez nous contacter.

13. Avis

- a. Le SIRC se réserve le droit de modifier ou d'annuler ses services sans préavis.

Nous contacter

Si vous avez des questions, des préoccupations ou des suggestions concernant nos conditions générales, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse info@sirc.ca ou nous appeler au 613-231-7472.